

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 23 du 14 juin 2018

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 9 septembre 2003 fixant les conditions de recrutement direct dans le grade de contrôleur des armées.

Du 24 mai 2018

MINISTÈRE DES ARMÉES.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 9 septembre 2003 fixant les conditions de recrutement direct dans le grade de contrôleur des armées.

Du 24 mai 2018

NOR A R M C 1 8 1 4 2 8 1 A

Texte modifié :

Arrêté du 9 septembre 2003 (JO du 24, p. 16282 ; BOC, 2003, p. 6520 ; BOEM 300.2.3).

Référence de publication : JO n° 121 du 29 mai 2018, texte n° 6 ; signalé au BOC n° 23/2018.

JO n° 121 du 29 mai 2018, texte n° 6